

*Les Nouvelles*  
de  
**L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC**

(chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011 Paris  
associationjeancarmignac@hotmail.com  
[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)

*“Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main.”*  
J. Carmignac

n° 45 - mai 2010

### Editorial

*A l'occasion de l'actuelle ostension du Linceul de Turin – le Saint Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ – nous tenons à remercier vivement notre saint Père Benoît XVI pour ce bienfait. Et notre Association a souhaité partager, à sa façon, l'émotion et la prière de tout le peuple chrétien, en offrant à nos lecteurs l'article de Marguerite Campan et la lettre de Paul Claudel.*

### Le Saint Suaire a pris pied sur le sol de la science

Mesure-t-on l'importance de cette constatation faite par Paul Vignon en 1901, donc il y a plus d'un siècle ? La passion de comprendre, proche de la quête de vérité, est avec le besoin d'aimer et d'être aimé, un des bijoux de notre humanité. Elle n'est pas partagée par tous, mais elle est accessible à tous, potentiellement.

Si le Linceul pose tant de questions à la recherche, n'est-il pas en adéquation avec notre époque, de par le nombre croissant d'hommes de science, de par le gonflement des inventions et découvertes – ne dit-on pas qu'en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle l'ensemble du savoir humain double tous les cinq ans ?

Imagine-t-on le choc que les informations offertes dans cette toile peuvent produire ? Sur un Savant tranquille dans son agnosticisme mais qui tient à l'honnêteté intellectuelle ? Sur un Juif pieux, animé d'une foi sincère en Dieu, et qui doit envisager que la personne de Jésus est peut-être à comprendre tout autrement ? Sur un Musulman, croyant convaincu dans son Dieu, et qui voit un linge donner des informations qui ne ratifient pas le texte sur lequel est bâti sa croyance ? (Dans le Coran, il est affirmé que Jésus n'a pas été mis à mort ; en conséquence, il ne peut y avoir résurrection).

Si le Linceul dit vrai – et nous savons qu'il dit vrai – tous les gens de bonne volonté de par le monde, y compris les Chrétiens « sociologiques », ont donc à répondre à la question du Christ à ses apôtres :

**Et vous, qui dites-vous que je suis ?**

- 1... « Le Saint Suaire a pris pied sur le sol de la science » (Paul Vignon), éditorial par J.C. Olivier.
- 2... Trois CONTRE-VÉRITÉS d'une HEURE de VÉRITÉ, par l'abbé Jean Carmignac.
- 3... Un Linceul *politiquement* incorrect, par Marguerite Campan.
- 5... Paul Claudel s'émerveille devant la découverte photographique du Saint Suaire (lettre du 18 août 1935).
- 7... Scala Santa : Saint Escalier, par Marie-Christine Ceruti.
- 8... Flavius Josèphe et le « sauvage », alias « Jean surnommé Baptiste », par J. C. Olivier.
- 12... D'autres chercheurs tombent d'accord avec l'abbé Carmignac, et avec Claude Tresmontant, Francis Marion, etc., par les pasteurs Olivier Peel et Paul Vandebroek.
- 13... En encart, à gauche la « Scala Santa », à droite l'escalier hasmonéen (1<sup>er</sup> s. avant J.-C.) à Jérusalem.

## Les CONTRE-VÉRITÉS d'une « HEURE DE VÉRITÉ

*Choqué par les nombreuses contre-vérités affirmées lors de l'émission de télévision L'HEURE de VÉRITÉ du 19 décembre 1972, l'abbé Carmignac décida de répondre brièvement aux principales d'entre elles, dans le supplément du journal L'Homme Nouveau du 7 janvier 1973. Nous remercions encore ce précieux journal de nous autoriser à reproduire ces réponses. Voici, faisant suite à celles que nous avons publiées dans les n°41, 43 et 44, trois de ces réponses. (L'introduction de l'abbé Carmignac a été publiée dans le n°43).*

**8<sup>e</sup> affirmation :** *Jésus n'est pas ressuscité, puisque entre 402 et 405, deux évêques, « on ne peut plus réguliers », Julien d'Halicarnasse et Sévère d'Antioche, discutaient pour savoir si le corps du Christ est devenu incorruptible au matin de Pâques ou s'il l'était déjà sur la Croix.*

**Réponse :** 1) La controverse entre Julien d'Halicarnasse et Sévère d'Antioche a eu lieu, non pas entre 402 et 405, mais entre 518 et 528, donc presque 500 ans après la fin de la vie terrestre de Jésus. 2) Ces deux évêques, surtout Julien d'Halicarnasse, sont des hérétiques et donc ils ne peuvent représenter la pensée de l'Eglise ; en outre, ils ne s'appuient ni l'un ni l'autre sur aucun document ou témoignage contemporain de Jésus. 3) L'hérésie de Julien consiste à nier en Jésus la présence de deux natures, la nature divine et la nature humaine ; il est ainsi conduit logiquement à prétendre que le corps du Christ était absorbé par la divinité et qu'il était depuis sa naissance impassible et incorruptible. Son argumentation dogmatique, même si elle était recevable, n'a aucune valeur pour l'historien. 4) Pour plus amples renseignements, se reporter à l'ouvrage de René Draguet : *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ* (Louvain, 1924).

**9<sup>e</sup> affirmation :** *On croyait tellement peu à la résurrection de Jésus qu'on montrait aux pèlerins de Jérusalem les ossements de Jésus, conservés dans un petit ossuaire, qu'on a retrouvé en 1953 sur le mont des Oliviers dans les fouilles du « Dominus Flevit » ; cet ossuaire était entouré par ceux de Simon bar jona, Jaire, Salomé, Marie et Marthe.*

**Réponse :** 1) Les fouilles ont exhumé, non pas quelques ossuaires offerts à la vénération des pèlerins, mais tout un cimetière contenant plus de 400 sépultures, dont aucune n'était honorée d'un culte particulier. 2) Dans l'antiquité orientale, les noms de famille n'existaient pas encore, chaque individu n'était désigné que par son prénom et en Palestine les prénoms n'étaient pas très variés. En conséquence, on retrouve souvent les mêmes noms, soit ceux de l'Ancien Testament, si le défunt est juif, soit ceux du Nouveau Testament, si le défunt est chrétien. En 1931, bien avant les fouilles du « Dominus Flevit », on connaissait déjà six ossuaires avec le nom de Jésus, dix avec celui de Joseph, plusieurs avec ceux de Marie, Jeanne, Marthe, Elisabeth, Salomé. 3) Une objection semblable, et aussi peu convaincante, a déjà été proposée en 1926 et elle est réfutée par L. H. Vincent, *Epitaphe prétendue de N. S. Jésus Christ*, dans les *Atti della Pontifica Academia Romana di Archeologia, Rendiconti*, volume VII, 1932, pages 215-239.

**11<sup>e</sup> affirmation :** *La résurrection de Jésus n'a pas été une simple réanimation d'un corps pour un temps donné, comme a été la résurrection de Lazare. Ce n'est certainement pas le corps de Jésus crucifié qui est ressuscité.*

**Réponse :** 1) Les textes évangéliques qui parlent du tombeau vide (Matthieu 28,2-6 ; Jean 20,2-9), qui mentionnent que le Christ ressuscité portait la cicatrice de ses blessures (Luc 24,40 ; Jean 20,25-27), qui le montrent en train de manger avec ses disciples (Luc 24,30 ; 24,41-43) et même de préparer le repas (Jean 21,9-13) ont certainement l'intention d'affirmer que Jésus ressuscité était bel et bien le même que celui qu'ils avaient connu. Prétendre le contraire, c'est refuser le témoignage des Évangiles, au nom de préjugés philosophiques. 2) Certes, la résurrection de Jésus a été bien plus que la résurrection de Lazare : celle-ci consistait en une simple réanimation d'un cadavre, en un retour temporaire à une vie identique à la précédente ; pour Jésus, sa résurrection était aussi une accession à une autre vie, spirituelle et immortelle. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est ceci : le corps de Jésus, mort sur la croix, est revenu à la vie et a été introduit dans une vie toute nouvelle, la vie des corps glorieux.

Jean Carmignac

Nous maintenons la cotisation à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) mais **nous vous prions de tout coeur de ne pas oublier votre cotisation** : sans elle, ni le bulletin ni le site ne peuvent exister, ni, bien sûr, aucun développement de la diffusion ou du site. Nous envoyons à tous ceux qui nous en font la demande (jointe au versement) un reçu de votre don pour que vous puissiez bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre envoi (dans la limite de 20% du revenu imposable). Et nous remercions par avance vivement tous les généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur à 15 euros. Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social :

**Association Jean Carmignac (chez les Editions F.-X. de Guibert), 10 rue Mercœur, 75011 Paris.**

*(Notez bien notre nouvelle adresse postale qui est aussi la nouvelle adresse de notre siège social)*

Les adhérents italiens peuvent envoyer au siège de l'association un chèque italien en euros au nom de Marie-Christine Cendrier : le transfert sera fait.

[associationjeancarmignac@hotmail.com](mailto:associationjeancarmignac@hotmail.com)

[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)

## Un Linceul *politiquement* incorrect

Le 28 mai 1898, grâce aux photographies qu'il avait prises du Saint-Suaire, les premières de l'histoire, Secondo Pia découvrait avec stupéfaction que la silhouette monochrome « imprimée » sur le tissu et visible à l'œil nu, devenait, sur le négatif de ses clichés, l'image bouleversante d'un homme martyrisé.

Les Catholiques se réjouirent dans la Foi : ils tenaient l'authentique portrait de Jésus-Christ. Son martyr se donnait à lire dans les traces des cruelles blessures. Sa noblesse royale émanait, avec majesté, de toute sa personne. Leur dévotion à sa Passion était comme récompensée par le Rédempteur lui-même. Quant à lui, le Pape Léon XIII qualifia l'événement de « providentiel ». Il y voyait un « moyen approprié au temps actuel de favoriser le réveil du sentiment religieux ».

Réveil du sentiment religieux ? La déclaration put paraître optimiste car les polémiques s'enflèrent aussitôt. On criait à la fraude ! Au retour de la superstition ! Les mieux disants accusaient Pia d'incompétence, parlaient d'erreur dans le système d'éclairage. En bref, les cœurs étaient fermés, les esprits hostiles.

C'est que la société moderne, dans son ensemble, était loin de vouloir se « réveiller » de son indifférence religieuse. Libérale, inventive, en mouvement, elle avait connu, depuis les « Lumières », cent années de débats philosophiques. Sensualisme, positivisme, éclectisme, rationalisme avaient finalement convaincu la plupart des esprits que seule la science était fiable. La religion, indémontrable par essence, utile cependant comme système moral, relevait d'un choix personnel, avec plus ou moins d'options. Prétendre disposer, grâce à la photographie, une invention si récente, du vrai portrait du Christ était un paradoxe inacceptable. En fait, le cliché de Secondo Pia arrivait à contretemps.

En France, plus que nulle part ailleurs, les clichés de Secondo Pia arrivaient à contretemps. Dans ce pays, l'affaire prenait une toute autre ampleur : elle était politique. En effet, après la chute de l'Empire (1870), les Républicains sont bien décidés à protéger le nouveau régime contre toute influence du clergé, influence qu'ils jugent potentiellement dangereuse, subversive et délétère... « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » s'écrie Gambetta en 1877<sup>1</sup>. Pour réduire le catholicisme à la portion congrue, il faut en finir avec les écoles religieuses et les congrégations. Mis en route en 1879, le programme de laïcisation s'achève entre 1902 et 1905. Entre ces deux dates, Emile Combes, Président du Conseil obtient la fermeture de 6000 écoles catholiques et l'expulsion de 400 congrégations<sup>2</sup>. Il détestait particulièrement les Assomptionnistes qui avaient fondé deux titres très appréciés de leurs lecteurs, *La Croix* et *Le Pèlerin*, et su organiser des pèlerinages à Lourdes. Il donna même l'ordre à la municipalité de Lourdes d'obturer la Grotte et de repousser les pèlerins qui insisteraient... Heureusement les édiles refusèrent !

Dans un tel contexte politique, quel acteur social aurait pu laisser les Chrétiens croire qu'ils détenaient la photographie de Jésus en personne : visage et corps, de face et de dos ?

Les gardiens de la science officielle veillaient. A cette époque, le rôle des Académies était fondamental. Les journaux donnaient le compte rendu des séances solennelles, et la conclusion des débats pouvait orienter la confiance du grand public à prendre, ou non, un sujet au sérieux. Pour commencer, ces Messieurs firent silence. Mais sollicitée par un correspondant, l'Académie des Inscriptions se devait de répondre. Le 15 novembre 1901, tout était sauvé : Ulysse Chevalier, médiéviste et chanoine, apportait la preuve historique et indubitable de la fausseté du Linceul : la lettre de Pierre d'Arcis<sup>3</sup>, évêque de Troyes, datée de 1389. L'Académie des Inscriptions, transportée d'enthousiasme et sans plus de débats, déclara que l'on devait tenir désormais le Linceul de Turin comme inauthentique. La séance s'acheva sur cette déclaration solennelle : « L'authenticité de l'étoffe de Turin est désormais insoutenable ». Le chanoine reçut pour son zèle une médaille en or valant mille francs.

Mais le 21 avril 1902, voici que M. Yvon Delage, Docteur en Sciences Naturelles et professeur à la Sorbonne, venait présenter à l'Académie des Sciences les travaux de son ami et confrère Paul Vignon<sup>4</sup>. Celui-ci avait étudié pendant dix-huit mois les clichés de Secondo Pia, à partir de copies fournies par ce dernier et abouti à la conclusion que le Linceul était authentique. Il démontrait, entre autre, que le Linceul *n'avait jamais été* une peinture. Et il avançait l'hypothèse qu'elle pouvait s'être formée à distance, par les réactions de la sueur du Crucifié sur le tissu. Cette thèse allait directement à l'encontre de celle de M. Chevalier, bruyamment ovationnée quelques mois plus tôt. Par son exemple, Paul Vignon, ouvrait une nouvelle voie : on pouvait passer outre la lettre de Pierre d'Arcis et considérer que le Saint Suaire avait « pris pied désormais sur le sol de la science ».

Du haut de leur tribune, ces Messieurs ne donnèrent pas suite. Pire, le Professeur Delage fut persécuté par une méchante campagne de presse qui l'accusait de manquer d'objectivité scientifique. Il en fut très affecté. Enfin, Marcellin Berthelot, Président de l'Académie, ordonna, nouveau Pilate, qu'on retranchât

toute allusion au Linceul et à Jésus du texte de la conférence dont il fit archiver une version tronquée, centrée sur les expériences de formation d'images à distance.

Tel fut donc l'accueil que réserva la science officielle, entre 1898 et 1902, à cette image trop « politiquement incorrecte ». Cependant cette séquestration par le silence n'eut pas l'effet escompté. Les recherches continuèrent. Ainsi, en 1934, M. Gérard Cordonnier, polytechnicien et ingénieur à l'Institut d'optique, publie *Le Christ et sa Passion*. L'écrivain Paul Claudel en fait le sujet d'une merveilleuse lettre apte à nourrir notre méditation sur le Saint Suaire (voir page 5). De plus, des organisations naissaient. En 1931, création de la « Commission internationale des recherches scientifiques sur le Saint Suaire ». En 1950, à Rome, premier congrès international sur le Linceul. Comme l'avait annoncé le Pape Léon XIII (mort en 1903) le Linceul devenait un signe pour notre temps.

Cependant, on pourrait s'étonner que plus de cent ans après la communication du Professeur Delage, la tension soit toujours aussi vive entre les scientifiques qui concluent à l'authenticité et ceux qui la refusent. Et même, en 1988, avec l'affaire du carbone 14, elle fut extrême. Il ne s'agit pas là d'une seule rivalité d'honneur, habituelle entre spécialistes qui défrichent le même problème, par exemple au 19<sup>e</sup> siècle, pour les archéologues, retrouver les ruines de Troie. Il s'agit d'un affrontement central sur le seul terrain laissé disponible par la pensée rationaliste du 19<sup>e</sup> siècle. Les philosophes de ce siècle avaient déclaré que le seul modèle du vrai est la science expérimentale, la religion en étant exclue par définition. Les systèmes de bornage mis en place alors n'avaient pas prévu, retournement incroyable, que les nouvelles techniques élaborées au 20<sup>e</sup> s. rendraient un jour possible le traitement scientifique de cette question : le Linceul de Turin est-il le linceul de Jésus-Christ ?

Or, s'il s'agit bien du Linceul de Jésus-Christ et non d'une peinture habile de la première Eglise chrétienne, alors les Evangiles ne sont pas des récits fabuleux et approximatifs qu'un artiste aurait *ensuite* illustré (le peintre du Linceul), comme les mosaïques antiques illustraient les scènes mythiques, mais bien des *témoignages* qui ont rendu compte, avec précision, des événements historiques de la Passion, inscrits par eux-mêmes, dans la douleur, sur ce drap mortuaire. Les enjeux sont énormes et c'est là le vrai horizon d'affrontement.

Comment conclure ? S'ils multiplient les investigations et accumulent les résultats, les scientifiques n'ont toujours pas expliqué comment s'était formée l'image du Linceul. Ils ne comprennent pas non plus comment le Saint-Suaire peut porter à la fois une image formée par projection, à la manière d'une photographie, et des taches de sang qui résultent, elles, du contact entre le tissu et le corps. Cependant, cet « objet inexplicable » reste étonnamment fidèle aux étapes de nos progrès techniques : photographie avant la photographie, figure inscrite en trois dimensions avant la 3D, l'image du Linceul nous accompagne sur le chemin difficile de nos inventions où elle nous précède toujours et nous attend. N'est-ce pas là, pour nous, pour notre foi, comme l'écho de l'apparition de Jésus sur la route d'Emmaüs ? Jésus marchait en compagnie de deux disciples : ils ne le reconnaissaient pas. Mais l'ayant reconnu, ils s'exclamèrent :

« Notre cœur n'était-il pas tout brûlant en nous quand Il nous parlait sur la route ? » (Luc 24, 32).

De même, nous les croyants, plongés avec honnêteté, par l'intelligence, dans cette bataille des analyses scientifiques que nous impose notre époque querelleuse au sujet du Saint-Suaire, ne percevons-nous pas dans notre cœur sa présence qui dans le temps et au-delà du temps nous fait signe et nous garde ?

Marguerite Campan

---

1 – Dans le même ordre d'idée une autre phrase est restée célèbre, celle de Paul Bert en 1879. Paul Bert, parti en province reconforter les vigneron ruinés par le phylloxera, s'exclamera : « Détruisons le phylloxera et le cléricalisme ! »

2 – En 1902 : fermeture de 3500 écoles catholiques ; en 1903 : expulsion de 400 congrégations ; en 1904 : fermeture supplémentaire de 2500 écoles catholiques ; interdiction du crucifix dans les tribunaux ; rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège alors qu'elles s'étaient maintenues même pendant la Révolution.

3 – La lettre de Pierre d'Arcis, de 1389, est adressée au pape Clément VII (Pape "d'Avignon"), pour dénoncer que soit exposé, à Lirey, comme authentique Linceul du Christ, un tissu que son prédécesseur avait déjà jugé faux dans une enquête commencée en 1353. A l'époque, faut-il le rappeler, le Linceul qui est à Turin, était gardé à Lirey, en Champagne et s'appelait Linceul de Lirey. La lettre de P. d'Arcis est un sujet très complexe qui demande trop d'explications historiques pour être traité ici. Mais une chose est certaine, comme le faisait remarquer Paul Vignon : on n'a jamais retrouvé cette prétendue enquête commencée en 1353. Cette lettre de P. d'Arcis constitue pour les détracteurs du Saint Suaire, un argument à charge que l'on appelle « historique ». L'historien H. I. Marrou, par exemple, en fera usage en 1950 dans un article du journal *Le Monde* à propos du congrès de Rome. Il qualifie le « tribunal de l'histoire », « d'éliminatoire ». De même, en 1988, Henri Broch dans son livre *Le Paranormal*, en fait grand usage. Il s'indigne même que le Pape Clément VII n'ait pas sévi, à l'époque, contre cette escroquerie ! On peut se demander (pure hypothèse !) si les résultats fournis pour le carbone 14 n'ont pas visé cette référence car, tout de même, comment expliquer cette étrange fourchette = 1260-1390 ? Pourquoi 1390 ? A un an près, la date de la lettre de Pierre d'Arcis... Pourtant c'est encore l'argument majeur utilisé par ceux qui contestent l'authenticité du Saint Suaire.

4 – Marcellin Berthelot (1827-1907), chimiste réputé en chimie de synthèse, avait régné sans partage à différents postes de responsabilité : sénateur inamovible, inspecteur général de l'Enseignement supérieur, ministre de l'Instruction publique, ministre des Affaires Etrangères, président de l'Académie des Sciences. Âgé de 75 ans en 1902, il avait toujours fait preuve d'un attachement inconditionnel à la seule expérience - selon lui, unique critère de vérité. Il avait même refusé jusqu'en 1890 que l'on

enseignât le modèle de l'atome dans les Universités françaises car, personne n'ayant jamais VU un atome, c'était une hypothèse et rien de plus ! On comprend, dans ces conditions, qu'il ne pouvait même pas entendre parler de l'authenticité du Saint Suaire !

5 – Paul Vignon, Docteur en Sciences Naturelles, a consigné les résultats de ses analyses de l'image du Saint Suaire dans un très beau livre intitulé *Le Linceul du Christ, Etude scientifique* (chez Masson, 1902, 207 pages).

Paul Vignon est une référence incontournable dans le monde de la sindologie. Il faut rappeler qu'il était, certes, Docteur en biologie mais aussi peintre, et qu'il avait étudié l'histoire de l'art. Ses observations du Saint Suaire, en fonction de l'une ou l'autre de ces spécialités sont donc fiables. Résumons-les. Premièrement, il fait trois constatations :

- l'image monochrome du Saint Suaire est bien le négatif de l'image trouvée par S. Pia : donc, le photographe n'est pas un fraudeur.

- aucun artiste, ni dans l'Antiquité, ni au Moyen Âge n'aurait su produire, en négatif, une image d'une aussi grande précision et d'une si grande surface. Donc, l'image monochrome du Linceul n'a pas été fabriquée.

- enfin, une étude détaillée des empreintes des plaies prouve qu'« elles désignent le Christ et lui seul ».

Et deuxièmement, il fait trois hypothèses :

- c'est une image projetée à distance, qui pourrait s'être formée suite à l'action des vapeurs d'ammoniaque sur le tissu imbibé d'aloès (la sueur d'un homme qui a beaucoup souffert dans son agonie est chargée d'urée, laquelle se dégrade en vapeurs d'ammoniaque.

- le contraste saisissant entre les zones claires et foncées dépend de la distance entre le cadavre et le tissu.

- l'absence de traces de putréfaction montre que le cadavre n'est pas resté longtemps dans le suaire.

## Paul Claudel s'émerveille devant la découverte photographique du Saint Suaire

Lettre de Paul Claudel\*, datée du 18 août 1935, à Monsieur Gérard Cordonnier

Cher Monsieur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'opuscule que vous avez eu l'aimable pensée de m'envoyer : *Le Christ dans sa passion révélée par le Saint Suaire de Turin*. J'ai longuement considéré les saisissantes images qui l'accompagnent. Je souhaite qu'il atteigne le grand public et qu'il aide la chrétienté de France à réaliser l'importance de cet événement religieux qu'est la découverte photographique du Saint Suaire de Turin. Une importance si grande que je ne puis la comparer qu'à une seconde résurrection.

Je me reporte par la pensée à cette sinistre période qui va de 1890 à 1910, où s'est écoulée ma jeunesse et mon âge mûr, période de matérialisme et de scepticisme agressifs et triomphants et que domine la figure d'Ernest Renan. Que d'efforts alors pour obscurcir la divinité du Christ, pour voiler ce visage insoutenable, pour aplatir le fait chrétien, pour en effacer les contours sous les bandelettes entrecroisées de l'érudition et du doute ! L'Évangile mis en petits morceaux ne constituait plus qu'un amas de matériaux incohérents et suspects où chaque amateur allait rechercher les éléments d'une construction aussi prétentieuse que provisoire. La figure de Jésus était noyée jusqu'à disparaître dans un brouillard de Littérature historique, mystagogique et romanesque. Enfin, on avait réussi ! Jésus-Christ, ce n'était plus qu'un pâle contour, quelques linéaments fluides et tout prêts à s'effacer. Madeleine pouvait maintenant aller au tombeau. On lui avait enlevé son Seigneur.

Et voilà qu'après les siècles écoulés l'image oblitérée reparaît tout à coup sur le tissu avec une véracité épouvantable, avec l'authenticité, non plus seulement d'un document irréfragable, mais d'un fait actuel. L'intervalle des dix-neuf siècles est anéanti d'un seul coup. Le passé est transféré dans l'immédiat. « *Ce que nos yeux ont vu*, dit saint Jean, *ce que nous avons à loisir considéré, ce que nos mains ont manié du Verbe de vie* ». Ce n'est pas seulement une pièce officielle, comme serait, par exemple, un procès-verbal, une grosse de jugement dûment signée et paraphée : c'est un décalque, c'est une image portant avec elle sa propre caution. Plus qu'une image, c'est une présence ! Plus qu'une présence, c'est une photographie, quelque chose d'imprimé et d'inaltérable. Et plus qu'une photographie, c'est un « négatif » c'est-à-dire une activité cachée (un peu comme la Sainte Écriture elle-même, prendrai-je la liberté de suggérer) et capable sous l'objectif de réaliser en positif une évidence ! Tout à coup, en 1898, après Strauss, après Renan, au temps même de Loisy, et comme un couronnement de ce travail prodigieux de fouille et d'exégèse réalisé par le siècle qui va finir, nous sommes en possession de la photographie du Christ ! Comme cela !

C'est Lui ! C'est Son visage ! Ce visage que tant de saints et de prophètes ont été consumés du désir de contempler, suivant cette parole du psaume : « *Ma face T'a recherché : Seigneur, je rechercherai ta Face* ». Il est à nous ! Dès cette vie, il nous est permis tant que nous voulons de considérer le Fils de Dieu face à face ! Car une photographie, ce n'est pas un portrait fait de main d'homme. Entre ce visage et nous il n'y a pas eu d'intermédiaire humain. C'est lui matériellement qui a imprégné cette plaque, et c'est cette plaque à son tour qui vient prendre possession de notre esprit.

Quel visage ! On comprend ces bourreaux qui ne peuvent le supporter et qui, pour en venir à bout, essayent encore aujourd'hui, comme ils peuvent, de le cacher. J'exprimerai ma pensée en disant que ce que nous apporte cette apparition formidable, c'est encore moins une vision de majesté écrasante que le sentiment en

nous, par-dessous le péché, de notre indignité complète et radicale, la conscience exterminatrice de notre néant. Il y a dans ces yeux fermés, dans cette figure définitive et comme empreinte d'éternité, quelque chose de destructeur. Comme un coup d'épée en plein cœur qui apporte la mort, elle apporte la conscience. Quelque chose de si horrible et de si beau qu'il n'y a moyen de lui échapper que par l'adoration. C'est le moment de se souvenir du magnifique verset d'Isaïe (II, 21) : « *Ingrederere in petram, et abscondere in fossa humo a facie timoris Domini et a gloria Majestatis Ejus.* »\*\*

Mais les présentes lignes ne sont pas écrites pour enregistrer une impression personnelle. L'inquisiteur le plus froid ne saurait contester que la personnalité dont l'image a été si étrangement conservée sur le suaire de Turin avait dans son aspect quelque chose d'extraordinaire et de saisissant. Nous trouvons d'emblée une convenance entre les visages de Baudelaire ou de Beethoven et l'impression que nous procure l'œuvre de ces artistes. Qui nierait qu'entre le ressuscité de 1898 et le personnage dont les quatre Evangiles relatent les faits, gestes et discours, il y a la même convenance incontestable ? Cet aveu va bien loin. Le document écrit et le document graphique s'adaptent, ils collent parfaitement ensemble. Nous sentons que nous avons devant nous un original dont toutes les interprétations par le fait de l'art n'ont que la valeur, sincère sans doute mais combien partielle et maladroite, des travaux de seconde main. Le *Christ* de Conci, celui de Dürer et de Rembrandt *va* avec certaines parties de l'Evangile, mais celui-ci *va* avec toutes. Bien plus, il les domine.

Voilà pour la convenance subjective. Mais que dire de la coïncidence matérielle et de la superposition minutieuse et détaillée du document ainsi placé entre nos mains et du quadruple récit de la Passion ? Tous les traits en sont là inscrits, ineffaçables : les plaies des mains, celles des pieds, celle du côté jusqu'au cœur, celle de l'épaule ; la couronne d'épines qui nous rappelle l'interrogation de Pilate : « *Ergo tu Rex es ?* », et ces traces de la flagellation, si réelles que la vue encore aujourd'hui nous en fait frémir. La photographie nous a rendu ce corps que les plus grands mystiques ont à peine osé envisager, martyrisé littéralement depuis la plante des pieds jusqu'à la cime, tout enveloppé de coups de fouet, tout habillé de blessures, en sorte que pas un pouce de cette chair sacrée n'a échappé à l'atroce inquisition de la Justice, ces lanières armées de plombs et de crochets sur elle déchaînées !... Ce ne sont point des phrases que nous déchiffrons ligne à ligne ; c'est toute la Passion d'un seul coup qu'on nous livre en pleine figure. L'heure même est écrite : c'est le soir, il fallait se presser ; la hâte avec laquelle on a roulé ce corps souillé dans un linge, sans prendre le temps de le nettoyer pour obéir aux prescriptions du Sabbat immédiat. Le temps pendant lequel cet enveloppement a duré et qui est indiqué par l'avancement du travail destructeur sur le cadavre. L'obligation clairement imposée aux amis du Christ de procéder à ce supplément de toilette funèbre que l'intervention du Sabbat les avait obligés d'ajourner. La disponibilité elle-même de cette carapace rejetée ainsi qu'une dépouille d'insecte après la mue ; enfin, malgré les explications ingénieuses des savants qui se sont occupés du Saint Suaire, il est bien difficile de voir, dans cette impression détaillée du corps du Christ en négatif sur une toile non préparée et grâce uniquement à quelques aromates disposés au hasard, un phénomène purement naturel. Il n'y a, dans la vaste expérience que nous possédons des ensevelissements antiques, aucun analogue. *Une vertu est sortie de Lui* et a laissé cette trace prodigieuse. Il n'est pas moins remarquable que, pendant toute cette suite de siècles et d'événements, les différents incendies qui ont attaqué le Suaire aient respecté l'image sacrée et que leurs vestiges ne constituent autour d'elle qu'une espèce d'encadrement !

Aussi quelle reconnaissance devons-nous aux autorités civiles et religieuses qui ont enfin permis l'examen minutieux de l'insigne relique et aux hommes de science qui l'ont étudiée avec tant d'ingéniosité et de bonne foi, tels que M. Paul Vignon ! Le moment est venu des vulgarisations, et c'est à ce titre que je salue avec joie le travail si remarquable que vous m'avez envoyé et auquel je souhaite la plus large diffusion.

Paul Claudel

---

(\*) *Paul Claudel est un grand écrivain catholique. Par exemple, quand il reprend, en 1894, le texte de son drame intitulé La Ville, il le conclut sur une référence à la Sainte-Face imprimée sur le Voile de Véronique, et sur le Credo. En 1935, il répond à M. Gérard Cordonnier par cette splendide lettre sur le Linceul de Turin. En 1937, un livre intitulé Les aventures de Sophie est en fait un ensemble de méditations personnelles sur des passages de l'Ancien Testament (Histoire de Tobie, Psaume 28, Psaume 147...). Paul Claudel appartient à ce mouvement du retour des écrivains français à la religion catholique amorcé vers 1880, fécond jusqu'à la deuxième guerre mondiale, quasi éteint de nos jours. On ne peut les citer tous. Quelques noms : Léon Bloy, Huysmans, Péguy, Maritain, puis, Bernanos, Mauriac, Gilbert Cesbron, Maxence Van der Meersch, Emmanuel Mounier, Gabriel Marcel et les convertis, Marcel Schwob et Max Jacob. Et l'on n'oubliera pas celui qui, le premier, a retrouvé la foi : Verlaine, le pauvre, le malade, le clochard, l'alcoolique qui à la fin de sa vie commença à écrire de si beaux poèmes en l'honneur de Notre-Dame...*

(\*\*) « *Dans le roc ils s'incrusteront, et dans les fentes du sol ils se cacheront, devant la face terrible du Seigneur et l'éclat de Sa Majesté* ».

## Scala Santa et saint escalier

*Nous remercions les Docteurs T. et F. Mathieu pour les précieux renseignements qu'ils nous ont fournis sur l'escalier hasmonéen de Jérusalem et pour la belle photo qu'ils nous en ont offert. Vous la trouverez à votre droite sur l'encart de ce numéro, la partie gauche représentant la "Scala Santa" à Rome.*

« Pour accéder [à la chapelle privée des papes ("Sancta Sanctorum")] on a réutilisé l'escalier d'honneur du palais, qui à partir du quinzième siècle fut identifié, avec beaucoup de fantaisie, comme celui du Prétoire de Pilate parcouru par Jésus pendant le procès. »

Voilà tout ce que trouve à dire sur la Scala Santa un guide de Rome qui a été défini comme le plus complet en langue italienne : celui du Touring Club italien dans sa huitième édition.

La tradition veut que ce soit Sainte Hélène, la mère de Constantin, qui, en 326, ait rapporté de Jérusalem les marches de cet escalier gravi par Jésus pour aller au Prétoire, là où il fut amené par deux fois à Pilate.

Où est donc la vérité ? Sainte Hélène a-t-elle vraiment rapporté les 28 marches de cet escalier à Rome ? Et s'agit-il véritablement de celui que Jésus a monté et descendu dans les circonstances dramatiques que l'on sait ? (Ou ne s'agit-il ici que de fantaisie et d'imagination comme le suppose notre guide ?).

Les plus anciens témoignages que nous ayons pour appuyer l'authenticité de la « Scala Sancta » ou « Scala Pilati » sont un passage du Liber Pontificalis du temps de Serge II (844-847) et une Bulle de Pascal II (1099-1119). Le quinzième siècle est encore loin de paraître.

Avant de se trouver à sa place actuelle, de l'autre côté de la rue Fontana qui longe au nord la Basilique de Saint Jean de Latran à Rome, l'escalier était placé dans le Patriarchum, du côté nord du groupe de bâtiments du Latran, ancienne résidence des Papes jusqu'en 1309 au moment de leur départ pour Avignon. Ceux qui le gravissaient étaient les pèlerins admis à la bénédiction du Pape. Nous ne savons pas depuis quand il avait été placé là. Mais il semble bien improbable qu'il ait reçu tant d'honneurs et de dévotions sans raison, et surtout qu'il ait pu se trouver en cet endroit depuis peu de temps lorsqu'il fut déplacé en 1589. En effet à cette date Sixte V (1585-1590) avait fait démolir le Patriarchum qui était en ruines et décida de transférer la Scala Santa devant la chapelle « Sancta Sanctorum », lieu, toujours en place aujourd'hui, contenant les reliques les plus précieuses - d'où son nom. Il confia alors à Domenico Fontana le soin de la restructuration du bâtiment. Lequel raconte que le transport des marches eut lieu de nuit au cours d'une procession aux flambeaux au milieu des chants, des prières et des psaumes, et que la mise en place des marches se fit en commençant par le haut pour que celles-ci ne soient pas touchées par les pieds des ouvriers mais seulement par les genoux des fidèles en prière. C'est le même Fontana qui ajouta des deux côtés de la Scala Santa quatre autres escaliers (deux à droite et deux à gauche) pour faciliter le passage des foules qui venaient prier. L'ensemble fut décoré avec faste de peintures et sculptures exécutées par des artistes de renom à l'époque. On voit mal comment il pourrait s'agir là d'une réutilisation de l'escalier d'honneur de ce petit édifice. Sans doute s'agit-il d'une « identification fantaisiste »...

Innocent XIII en 1723 fit recouvrir de bois la Scala Santa afin que les genoux des fidèles ne la détériorent pas mais des fentes ont été pratiquées dans la partie verticale des marches pour que l'escalier soit tout de même visible. On ne peut en fait monter la Scala Santa qu'à genoux. Pour redescendre il faut emprunter, à pied, un des escaliers latéraux.

Tout ceci nous remet en mémoire une émission de télévision suisse programmée dans les années 80 et qui présentait un escalier de Jérusalem, délabré, en plein air datant, disait le commentateur, du premier siècle et, ajoutait-il, certainement parcouru de nombreuses fois par Jésus, sans qu'aujourd'hui personne n'attache la moindre importance à ce site. En fait il y a trente ans il n'avait pas été particulièrement relié à l'existence terrestre de Jésus-Christ et personne ne mettait en doute son âge, ni son existence. Quoi de plus normal qu'un escalier du premier siècle se trouvant à Jérusalem alors qu'il y a dans cette ville et ailleurs dans le monde bien des constructions qui remontent à une date antérieure ? Mais attention s'il s'agit d'un escalier rapporté à Rome par une pieuse mère d'empereur précisément parce que touché physiquement par le Sauveur, alors cela n'est plus possible. Nous savons pourtant que sainte Hélène a rapporté de Jérusalem une grande quantité de terre prélevée sur le Golgota. Pourquoi n'aurait-elle pas pu placer sur le bateau qui l'a transportée ces 28 marches contestées ?

Mais, si les « experts » renient l'authenticité de la Scala Santa, les pèlerins de la terre sainte ont fait, eux, le bon calcul. L'escalier « sans intérêt », du premier siècle dont nous parlions plus haut, se trouve être, lui, celui qui menait à la maison du grand prêtre, là où le coq a chanté. Il date de l'époque des Hasmonéens, dynastie sacerdotale et royale ayant régné de 134 à 37 av. J.-C. et a donc été construit au premier siècle, oui, mais AVANT Jésus-Christ et par conséquent Jésus l'a certainement monté et descendu bien des fois, en particulier la nuit du jeudi au vendredi saint lors de son procès religieux. Il aura monté aussi la Scala Santa pour aller au Prétoire pour son procès civil auprès de Ponce Pilate qui se trouvait selon toute vraisemblance et d'après Madame Genot-Bismuth à la forteresse Antonia, le lieu le plus élevé de la Jérusalem de l'époque.

Les pèlerins ont calculé tout cela, sans se soucier des experts, et ont commencé à ramasser les pierres de cet escalier, à le dépouiller, si bien que les autorités ont dû en interdire l'accès au public.

Qui est le plus expert des pèlerins de Jérusalem ou de ceux qui dénie systématiquement tout caractère d'historicité et d'authenticité aux objets de dévotion religieuse ?

Marie-Christine Ceruti

### Flavius Josèphe et le « sauvage » alias « Jean surnommé Baptiste ».

Nous continuons à présenter face à face des passages parallèles issus des deux versions que l'historien juif du 1<sup>er</sup> siècle, Flavius Josèphe, fit de la guerre qui opposa Juifs entre eux et Juifs aux Romains, de 66 à 70. Nous suivons l'argumentation et les conclusions d'Etienne Nodet\*, dont les travaux montrent que la première version, que F. Josèphe dit avoir écrite « dans la langue de ses pères », nous est très probablement restituée par sa traduction en slavon (après une étape par le grec) ; elle est intitulée *La Prise de Jérusalem*\*\* . Le second récit, que l'auteur dit avoir écrit avec l'aide d'assistants pour le grec, est bien connu sous le nom de *La Guerre des Juifs*. Version qui eut l'imprimatur impérial.

Rappelons que *La Prise de Jérusalem*, la version slavone, qui montre une culture juive très fine, est moins favorable aux Romains et, tout en étant nettement plus courte que *La Guerre des Juifs*, elle présente néanmoins des passages qui n'existent pas dans cette dernière, principalement les passages formant contact avec les Evangiles.

Nous n'avons pas encore abordé le débat sur l'authenticité - ou non - de la version slavone, qui a été niée selon des affirmations inconciliables entre elles : les uns affirmant que le premier récit de Flavius Josèphe n'a jamais été retrouvé. Donc la version slavone soit n'a rien à voir avec lui, c'est entièrement une "forgerie", par exemple un résumé (puisque elle est plus courte...) de *La Guerre des Juifs*, les passages formant contact avec les Evangiles étant des faux, insérés dans le résumé par des mains chrétiennes, soit cette version slavone a bien pour auteur Flavius Josèphe - car on reconnaît parfaitement son style - mais il faut mettre à part les passages formant contacts avec les Evangiles présentés aussi comme des interpolations chrétiennes. Par contre, les travaux très approfondis d'E. Nodet, et de quelques autres, nous semblent démontrer que le tout provient de Flavius Josèphe.

Nous avons donc souhaité que nos lecteurs, dans un premier temps, se familiarisent avec les deux récits parallèles et puissent, au final, ayant les textes en main, mieux juger des arguments du débat.

Dans ce n° 45 nous reproduisons ce que Flavius Josèphe dit, dans deux passages différents de la version slavone, d'un certain « sauvage » sous les traits duquel il est facile de reconnaître Jean-Baptiste surtout que dans un autre livre, *Les Antiquités judaïques*, qu'il rédige 20 ans plus tard, il le nomme ouvertement « Jean surnommé Baptiste ». Nous donnerons aussi ce troisième extrait.

Voici donc les trois notices se rapportant à Jean-Baptiste dans l'œuvre de Flavius Josèphe. Deux se trouvent dans le slavon, au livre II de *La prise de Jérusalem*, chapitres VII et IX. La 3<sup>e</sup> figure dans *Les Antiquités judaïques*, au chapitre XVIII.

\* E. NODET a traité de cette question du slavon dans : *Flavius Josèphe, l'homme et l'historien*, éd. du Cerf, 2000, pp. 129-244 ; *Le Fils de Dieu*, Cerf, 2002, pp. 306-314 ; *Histoire de Jésus ?* Cerf, 2003. Par contre dans son livre publié en 1999 *Flavius Josèphe, Baptême et Résurrection*, Cerf, pp. 98-107, il n'étudie le Jean-Baptiste de F. Josèphe qu'à travers la notice des *Antiquités judaïques*.

\*\* *La Prise de Jérusalem, de Josèphe le Juif*, publiée par V. ISTRIN, Institut d'Études slaves, Paris, 1934-38



Voyons ci-dessous la 1<sup>ère</sup> notice consacrée à Jean-Baptiste dans la version slavone, à gauche, en italique, et à droite le même emplacement dans la version grecque usuelle. Les chapitres précédents sont consacrés à la difficile succession d'Hérode le Grand, qu'Auguste tranche en donnant la Judée à Archélaüs<sup>1</sup>, comme ethnarque, mais sans le titre de roi. Ensuite le début du chapitre VII expose une tentative d'imposture déjouée par Auguste, le § 2 commençant pratiquement de la même façon dans la version slavone et dans la version grecque officielle, mis à part que Flavius Josèphe supprime la mention du « massacre<sup>2</sup> » des Méliens. Par contre la version grecque enchaîne directement sur le § 3, omettant une assez longue notice sur un homme qui était « comme un sauvage » et qui n'est pas nommé, mais sous lequel on n'a pas de mal à reconnaître le Baptiste. Après cette notice, les deux versions évoquent la cruauté d'Archélaüs, sa destitution par Auguste qui l'envoie en exil à Vienne dans les Gaules, puis le soulèvement d'un certain Judas le Galiléen contre l'administration directe des Romains.

*La Prise de Jérusalem II, VII :*

§ 2 : Mais César<sup>3</sup> connaissait fort bien l'allure d'Alexandre<sup>4</sup> [...] et il démêla l'imposture fondée sur la ressemblance. [Ce jeune homme ressemblant d'allure à Alexandre] en avait en effet tiré plus de présents qu'Alexandre n'en avait obtenu de son vivant. César sourit en le regardant et ordonna de le prendre parmi ses rameurs. Quant aux Méliens, pour l'avoir porté sur leurs bras et l'avoir honoré des honneurs royaux, ils furent **massacrés**.

*Il y avait un homme qui parcourait la Judée dans des vêtements étonnants, des poils de bête collés sur son corps aux endroits où il n'était pas couvert de ses poils, et de visage il était **comme un sauvage**. En abordant les Juifs, il les appelait à la liberté en disant : « Dieu m'a envoyé pour vous montrer la voie de la Loi, par laquelle vous serez sauvés d'avoir plusieurs maîtres et vous n'aurez plus sur vous de maître mortel<sup>5</sup>, mais seulement le Très-Haut, qui m'a envoyé. » En entendant ces paroles, le peuple était heureux ; et toute la Judée le suivait, et les environs de Jérusalem<sup>6</sup>. Et il ne leur faisait rien d'autre que de les plonger dans le cours du Jourdain ; et il les renvoyait en leur enseignant de cesser de faire le mal, et qu'il leur serait donné un roi qui les libérerait et soumettrait tous les insoumis, et ne serait lui-même soumis à personne<sup>7</sup>. Les uns se moquaient de ses paroles, les autres y ajoutèrent foi.*

*Il fut amené auprès d'Archélaüs, et les docteurs de la Loi se réunirent, et on lui demanda qui il était et où il avait été jusque alors. Et il répondit en disant : « Je suis l'homme que l'Esprit de Dieu m'a assigné d'être, me nourrissant de roseaux et de racines et de copeaux<sup>8</sup> de bois. » Comme ils menaçaient de le torturer s'il ne cessait ces paroles et ces actes, il dit : « C'est vous qui devez cesser vos actes impurs et adhérer au Seigneur votre Dieu. » Alors, se levant avec fureur, un scribe, Simon, essénien d'origine, dit : « Tous les jours nous lisons la divine écriture, et toi, sorti aujourd'hui de la forêt comme une bête, tu oses nous faire la leçon et séduire le peuple avec tes paroles impies ? » Et il s'élança pour déchirer son corps. Mais lui, leur faisant reproche, dit : « Je ne vous découvrirai pas **le mystère qui est parmi vous**<sup>9</sup>, puisque vous ne l'avez pas voulu. Ainsi est venue sur vous une perdition invincible, et par votre faute. » Ayant ainsi parlé, il s'en alla de l'autre côté du Jourdain ; et sans que personne osât l'en empêcher, il continua d'agir comme auparavant.*

§ 3 : Quand Archélaüs eut pris possession de l'ethnarchie, il se souvint de l'hostilité des Juifs et les écrasa de charges insupportables, ainsi que les Samaritains. [...]

*La Guerre des Juifs, II, VII :*

§ 2 : <sup>106</sup>César se rappelait très bien les traits d'Alexandre [...] et il avait flairé, avant même de voir le personnage, une imposture fondée sur la ressemblance [...].<sup>108</sup>Céladus lui dit [à ce personnage] : <sup>109</sup>« César t'accorde la vie en récompense si tu donnes le nom de celui qui t'a poussé à une escroquerie aussi énorme. » L'autre dit qu'il acceptait et le suivit chez César. Il lui indiqua le nom du Juif qui avait utilisé sa ressemblance pour faire de l'argent ; il ajouta qu'il avait effectivement reçu des présents comme jamais Alexandre de son vivant n'en avait obtenu. <sup>110</sup>A ces mots César se mit à rire ; le pseudo-Alexandre étant robuste, il le fit enrôler dans la marine comme rameur ; mais il fit exécuter celui qui l'avait manipulé. Pour les Méliens, il estima qu'ils étaient **suffisamment punis** de leur sottise par leurs dépenses.

§ 3 : <sup>111</sup>Une fois en possession de son ethnarchie, Archélaüs, loin d'oublier les discordes passées, exerça sa cruauté non seulement sur les Juifs mais sur les Samaritains. [...]

1. Hérode le Grand ayant fait tuer deux de ses fils, Aristobule et Alexandre, en 7 av. J.-C., puis un troisième, Antipater, en 4 av. J.-C., cinq jours avant sa propre mort, il reste donc après lui trois de ses fils : Archélaüs, [Hérode] Philippe et [Hérode] Antipas.

2. On peut imaginer, dit E. Nodet, que c'est dans le but de ne pas indisposer ses protecteurs romains en les présentant comme cruels, ou peut-être parce qu'écrivant le second récit un peu plus tard, à Rome, il a rectifié son information.

3. et 4. "César" désigne l'empereur ; ici il s'agit d'Auguste. Un jeune homme se faisait passer pour Alexandre, fils d'Hérode le Grand, affirmant qu'il avait échappé à la mort voulue par son père.

5. Cette notice est insérée là parce qu'elle a un lien avec le nom d'Archélaüs (ethnarque de Judée, Idumée et Samarie de 4 av. J.-C. à 6 ap. J.-C.), mais peut-être aussi par association d'idées, puisque F. Josèphe parle peu après de Judas le Galiléen « qui faisait honte aux Juifs de consentir à payer tribut aux Romains, et de supporter après Dieu, des maîtres mortels ».

6. et 7. Ce déplacement de foules (voir aussi les Evangiles), qui ensuite remontent du Jourdain vers Jérusalem (symbolisme puissant), et cette annonce d'un « roi qui ne serait lui-même soumis à personne » (ce qui ne peut désigner aucun hérodien) explique que les gens au pouvoir soient inquiets et se fassent amener le "sauvage" pour interrogatoire et menace de torture.

8. Selon certains auteurs, il faudrait traduire par "surgeons" et non "copeaux".

9. Voir la parole de Jésus « Car voici que le règne de Dieu est parmi vous » (Lc 17, 21).

Et voici le second passage du slavon qui parle de Jean-Baptiste, livre II, chapitre IX. Dans les deux versions, ce chapitre commence par la déposition d'Archélaüs (en l'an 6) et l'indication que les deux autres frères, Philippe et Antipas ont, eux, gardé leurs tétrarchies. Cette fois c'est en liaison avec la mention de Philippe que Jean-Baptiste est amené : il lui prophétise la perte de sa province et de sa femme. Philippe meurt et sa femme Hérodiade épouse Antipas. Et Flavius Josèphe insère ce récit avant l'envoi en Judée de Pilate, soit avant 26. Voir les difficultés de la chronologie de Flavius Josèphe page suivante.

#### *La prise de Jérusalem (II, IX) :*

§ 1 : Quand son domaine eut été retiré à Archélaüs, César le donna à ses procurateurs. Philippe et Antipas surnommé Hérode gardèrent leurs tétrarchies et fondèrent nombre de villes : Césarée, Julias et Tibériade en l'honneur de Tibère. Après la mort d'Auguste, maître de l'univers, qui avait régné cinquante sept ans, six mois et deux jours, l'empire passa à Tibère fils de Julie.

*Philippe<sup>1</sup>, étant dans sa province, vit en songe : un aigle qui lui arrachait les deux yeux. Il rassembla tous ses sages. Comme tous expliquaient le songe différemment, cet homme que nous avons représenté plus haut marchant vêtu de poils de bêtes et purifiant le peuple dans les eaux du Jourdain vint le trouver subitement, sans être appelé, et dit : « Entends la parole du Seigneur. Ce songe que tu as vu, l'aigle, c'est ton amour du lucre, car cet oiseau est violent et rapace ; et ce péché te ravira tes yeux, qui sont ta province et ta femme. » Il parla ainsi, et avant le soir Philippe trépassa, et sa province fut donnée à Agrippa.*

*Et sa femme Hérodiade fut épousée par Hérode [Antipas], son frère. A cause d'elle, tous les docteurs de la Loi avaient horreur de lui, mais ils n'osaient pas l'accuser en face. Seul cet homme qu'ils appelaient sauvage vint le trouver avec fureur et dit : « Puisque tu as épousé la femme de ton frère qui méprisait la Loi, de même que ton frère est mort d'une mort impitoyable, ainsi tu seras frappé par la faux céleste. Car la divine providence ne le souffrira pas en silence, mais elle te fera périr de chagrins cuisants en d'autres contrées, parce que ce n'est pas une progéniture que tu veux procurer à ton frère, c'est un désir charnel que tu satisfais et tu commets un adultère, puisqu'il y a quatre enfants de lui. » Hérode, à ces mots, entra dans une grande colère, et ordonna de le battre et de le chasser. Mais lui ne cessa pas. Partout où il trouvait Hérode, il l'accusait, jusqu'à ce qu'il en eût assez, et il lui fit trancher la tête.*

*Ses mœurs étaient étranges, et sa vie n'était pas celle d'un homme. Son existence était celle d'un esprit immatériel. Ses lèvres ne connaissaient pas le pain, et à la Pâque il ne goûtait pas non plus aux azymes, disant que c'était en souvenir de Dieu qui avait sauvé le peuple de la captivité qu'ils avaient été donnés à manger, et que le chemin était bref vers la délivrance. Le vin et la cervoise, il ne les laissait même pas approcher de lui. Il avait dégoûté de toute chair animale. Il confondait toute injustice et il vivait de copeaux de bois.*

*Et, peu de temps après, Hérode [Antipas] alla trouver Tibère<sup>2</sup> pour le supplier d'honorer son pouvoir du titre royal. Et César fut irrité de son insatiabilité : il lui enleva sa province, qu'il ajouta au domaine d'Agrippa, et l'exila en Espagne avec Hérodiade. Et là tous deux périrent avec bien des souffrances.*

§ 2 : Ensuite **Tibère envoya en Judée un procureur<sup>3</sup>**, qui en cachette, la nuit, apporta à Jérusalem l'image de César, nommée Sémaïa, et la dressa sur la cité. Le matin venu, les Juifs à sa vue furent en proie à un grand tumulte [...]

#### *La Guerre des Juifs (II, IX) :*

§ 1 : <sup>167</sup> Après la réduction en province de l'ethnarchie d'Archélaüs, les autres princes, Philippe et Hérode, surnommé Antipas, continuèrent à gouverner leur tétrarchie. Salomé [sœur d'Hérode le Grand], à sa mort, légua sa toparchie à Julie, la femme d'Auguste, ainsi que Jamnia et les palmeries de Phasaëlis.

<sup>168</sup> Quand l'empire romain passa aux mains de Tibère, le fils de Julie, après la mort d'Auguste qui avait dirigé l'Etat pendant cinquante-sept ans six mois et deux jours, Hérode et Philippe se maintinrent dans leurs tétrarchies et fondèrent, l'un la cité de Césarée dans la région de Panéas, près des sources du Jourdain, et en Gaulanitude inférieure, la cité de Julias ; l'autre, Hérode, la cité de Tibériade en Galilée et, en Pérée, une cité tirant son nom de l'impératrice Julia.

§ 2 : <sup>169</sup> **Pilate, envoyé en Judée comme procureur par Tibère**, fit introduire à Jérusalem, de nuit et enveloppées, les images de César appelées enseignes : ce fut à l'origine de troubles graves chez les Juifs quand le jour fut levé. [de <sup>169</sup> à <sup>180</sup> : le récit va de l'arrivée de Pilate à la mort de Tibère, qui a emprisonné Agrippa]. <sup>181</sup> Gaïus, proclamé empereur, fit sortir Agrippa de prison et, Philippe étant mort, il donna sa tétrarchie à Agrippa en le nommant roi. Quand il eut pris possession de son royaume, Agrippa excita la jalousie et l'ambition du tétrarque Hérode.

<sup>182</sup> C'était surtout Hérodiade, femme de ce tétrarque, qui poussait celui-ci à espérer la royauté. Elle lui reprochait sa mollesse et prétendait que son refus d'aller trouver César empêchait son avancement. Puisque César avait fait un roi d'Agrippa, simple particulier, comment hésiterait-il à en faire un d'un tétrarque comme lui ? <sup>183</sup> Cédant à ses sollicitations, Hérode se rendit auprès de Gaïus qui le châtia de son ambition en le reléguant en Espagne : c'est qu'Agrippa avait fait le voyage en même temps que lui pour être son accusateur et Gaïus annexa à son royaume la tétrarchie d'Hérode. Hérode mourut en Espagne, où sa femme était venue partager son exil.

1. D'après ce récit, Philippe a épousé sa nièce Hérodiade – elle et son frère Agrippa sont les enfants d'Aristobule, fils tué en -7 par Hérode le Grand - et il a eu 4 enfants. Ensuite, Hérodiade épouse son beau-frère Antipas, frère de Philippe, à la mort de ce dernier. Ce qui scandalise les Juifs car ne respectant pas Dt 25, 5-10 : *Si des frères habitent ensemble et que l'un d'eux meure sans avoir de fils, la femme du défunt n'appartiendra pas à un étranger, en dehors de la famille ; son beau-frère ira vers elle, la prendra pour femme et fera à son égard son devoir de beau-frère. Le premier fils qu'elle mettra au monde perpétuera le nom du frère qui est mort ; ainsi son nom ne sera pas effacé d'Israël.* Cette notice du slavon est cohérente avec les Evangiles où Jean affirme qu'Hérode Antipas n'avait pas le droit d'épouser Hérodiade, la femme de son frère Philippe.

2. Dans la version grecque, Josèphe rectifie : il ne s'agit pas de Tibère mais de Gaïus (= Caius ou Caligula). C'est en 38, qu'Hérode Antipas, poussé par l'ambition d'Hérodiade, va à Rome réclamer le titre de roi que Caligula venait d'attribuer à son neveu Agrippa (roi de 37 à 43, sous le nom d'Agrippa 1<sup>er</sup>), frère d'Hérodiade.

3. Notons que Josèphe place l'arrivée de Pilate (envoyé en Judée de 26 à 36) après l'exil d'Antipas, alors que selon l'évangile (Lc 23, 6-12), c'est à Hérode Antipas, le tétrarque de Galilée venu à Jérusalem pour la Pâque, que Pilate envoya Jésus lors de sa Passion.

Et voici un 3<sup>e</sup> passage qui, lui, se trouve dans les *Antiquités judaïques* (18, 116-119), et qui désigne cette fois ouvertement « Jean surnommé Baptiste », et dont l'authenticité (c'est-à-dire l'attribution à Flavius Josèphe) n'a jamais été sérieusement contestée. Insérée après l'évocation d'une guerre perdue par Antipas, cette petite notice se présente comme une digression, encadrée par l'idée – répétée quasiment à l'identique au début et à la fin – que les Juifs ont attribué la défaite de l'armée d'Antipas au châtement de Dieu, pour avoir fait tuer Jean. Ensuite le récit indique que le gouverneur de Syrie est chargé par Tibère de punir le vainqueur Arétas, mais l'empereur meurt et l'expédition est abandonnée.

*A certains des Juifs il semblait que l'armée d'Hérode avait été détruite<sup>1</sup> par Dieu, châtiant très justement, en vengeance de Jean surnommé Baptiste. Hérode en effet tue cet homme de bien<sup>2</sup> exhortant les Juifs à cultiver la vertu [c'est-à-dire] à user de justice les uns envers les autres et de piété envers Dieu, afin de se joindre au baptême<sup>3</sup>. Ainsi seulement le baptême lui paraîtrait agréable, si l'on n'en usait pas pour le pardon de certaines fautes, mais pour la purification du corps, après que l'âme ait été auparavant entièrement purifiée par la justice. Beaucoup<sup>4</sup> se rassemblant autour de lui – en effet, on était exalté au plus haut point à la réception de ses paroles – Hérode, craignant qu'un tel charme sur les gens n'entraînât quelque sédition, car ils semblaient prêts à suivre en tout ses directives, juge préférable de s'en emparer avant qu'un imprévu ne survienne de son fait, plutôt que de changer d'avis sous la surprise d'un événement brusque. Celui-là donc, capturé à cause des soupçons d'Hérode et envoyé à Machéronte<sup>5</sup>, la forteresse précitée, y est occis. De l'avis des Juifs, c'est en vengeance de lui que la catastrophe est arrivée à l'armée, Dieu voulant châtier Hérode.*

1. L'armée d'Hérode Antipas a été battue par celle d'Arétas IV, roi de Pétra. Voici ce que raconte Josèphe juste avant le texte ci-dessus : « Hérode, qui avait épousé la fille d'Arétas et avait vécu longtemps avec elle, passa en allant à Rome\* chez Hérode [Antipas] son frère de père, et conçut une telle passion pour Hérodiade, sa femme, fille d'Aristobule leur frère à tous deux, et sœur d'Agrippa qui fut depuis roi, qu'il lui proposa de l'épouser aussitôt qu'il serait de retour de Rome et de répudier la fille d'Arétas. » Mais celle-ci se réfugie chez son père et, ajoutée à quelques contestations de bornage de territoire, cette affaire est présentée par F. Josèphe comme la cause d'une guerre, qu'on date de 36, entre les armées des deux princes, guerre où l'armée d'Antipas fut vaincue.

\* En fait, ce voyage d'Antipas à Rome serait à situer quelques années après 20. Antipas, né vers 20 av. J.-C., aurait donc plus de 40 ans quand Philippe consentit à lui céder Hérodiade. Pour insérer sa notice, Josèphe semble une nouvelle fois procéder par association d'idées : défaite d'Antipas contre Arétas son ex-beau-père ; divorce d'Antipas ; Hérodiade ; mort de Jean-Baptiste... Sans souci de la chronologie.

2. Jean-Baptiste est désigné ci-dessus comme « cet homme de bien » et page précédente, dans le slavon, F. Josèphe dit « sa vie n'était pas celle d'un homme ». Notons que nous avons déjà vu dans le slavon (V, § V, 4) deux expressions très voisines « un homme de bien » et « qui par ses œuvres n'étaient pas un homme » servant à désigner Jésus sans le nommer (voir p. 10 du n°42)

3. F. Josèphe parle du baptême de Jean de façon très informée. Dans sa dernière œuvre (*Autobiographie* II, 10-11), il livre son expérience de jeunesse (peut-être la clef de ses connaissances en la matière) auprès d'un certain « Bannous » : *Environ mes seize ans [F. Josèphe est né en 37/38], je voulus faire l'expérience des diverses tendances qui existent chez nous. [...] quand j'entendis parler d'un certain Bannous qui vivait au désert, se contentant pour vêtement de ce que lui fournissait les arbres, et pour nourriture, de ce que la terre produit spontanément, et usait de fréquentes ablutions d'eau froide de jour et de nuit, par souci de pureté, je me fis son disciple. Après trois ans passés près de lui [...].*

4. Dans les deux notices du slavon des pages précédentes, même inquiétude des autorités devant une forte affluence.

5. Les Evangiles indiquent aussi que Jean a passé du temps en prison (Mt 14,3 ; Jn, 3,24 ; Mc, 6,17 ; Lc, 3,20). Machéronte est une ville fortifiée, à l'est de la mer Morte, proche de la frontière entre la Pérée (qui, avec la Galilée, dépendait d'Antipas) et le royaume nabatéen du roi Arétas.

#### Les problèmes de la chronologie de Josèphe pour ces trois notices sur Jean-Baptiste.

La première notice du slavon n'a aucun repère chronologique précis, à part sa mise en relation avec le nom d'Archélaüs, qui fut, de 4 av. à 6 ap. J.-C., ethnarque de Judée. Dans la seconde notice, nous sommes après 6, après la déposition d'Archélaüs, et au moment de la mort de Philippe, qui laisse quatre enfants, et son domaine est donné à Agrippa, le frère d'Hérodiade. Or, ailleurs, Josèphe dit que Philippe est mort dans la 37<sup>e</sup> année de son règne de tétrarque, ce qui fait 34, qu'il est mort sans enfant et que Tibère confie l'administration de son domaine au gouverneur romain de Syrie. De plus Agrippa sort de prison à la mort de Tibère (mars 37) et c'est son successeur, Caligula (= Caius ou Gaius) qui le récompense de son soutien en lui donnant – on est en 37 – le domaine de Philippe avec le titre de roi. Ce qui provoque l'intense jalousie de sa sœur Hérodiade qui pousse son Antipas de mari à aller vite à Rome – vers 38 – réclamer ce titre de roi pour lui-même, démarche qui échoue. Et le seul indice chronologique apporté par la notice des *Antiquités*, c'est que la mise à mort de Jean-Baptiste a eu lieu avant la guerre avec Arétas, avant 36.

On voit dans ces trois petites notices insérées par Flavius Josèphe dans ses récits, qu'il a différentes sources d'information, pas forcément cohérentes entre elles et qu'il a du mal à les harmoniser, tout en ne voulant en perdre aucune. Mais ces petits textes, avec leurs prophéties, interprétations, symbolisme, sont strictement de culture juive et ne peuvent en aucun cas être des interpolations chrétiennes. Surtout qu'il n'est montré aucun lien entre ces notices parlant de Jean-Baptiste et celles parlant de Jésus, et qu'à travers cette chronologie impossible à harmoniser, il n'est même pas envisageable d'imaginer un lien.

Il ne faut d'ailleurs pas écarter l'idée que cela puisse découler d'une volonté de l'auteur.

## **D'autres chercheurs tombent d'accord avec l'abbé Jean Carmignac, et avec Claude Tresmontant, Francis Marion, etc.**

*Nous remercions beaucoup le pasteur Olivier Peel de nous avoir autorisés à reproduire un extrait du livre, non encore publié, qu'il rédigea avec son maître et ami Paul Vandebroek, décédé récemment.*

– Paul Vandebroek (P. V.) :

D'autres auteurs contemporains sont plus proches de Claude Tresmontant, comme aussi de Jean Carmignac. Par exemple, deux archéologues américains, doublés de spécialistes du judaïsme ancien, David Bivin et Ray Blizzard<sup>1</sup> qui relèvent des expressions typiquement sémitiques, lesquelles se retrouvent fréquemment dans le texte des Evangiles.

– Olivier Peel (O. P.) :

C'est vrai pour des expressions, fréquentes dans le texte des Evangiles, comme « levant les yeux, il vit », qui ne correspondent évidemment pas à la manière dont on s'exprime dans les langues indo-européennes. Où une même activité est décrite par un seul verbe, - dans ce cas-ci, « il vit » -, et non pas comme décomposée en deux idées consécutives.

– P. V. : C'est le même mécanisme, pourrait-on dire, qui caractérise les portions de phrases suivantes : « leur répondant, il dit... » ; ou « sortant, ils vinrent » ; ou « s'approchant, il se prosterna ».

Dans chacun de ces cas, le traducteur se doit de choisir un des deux verbes qui nous suffit pour décrire l'action ou comprendre la situation. [...]

Une double déduction s'impose et constitue un indéniable consensus. D'une part, l'original des documents évangéliques relève du génie linguistique sémitique et, d'autre part, le texte que nous en possédons porte la marque évidente d'un travail de traduction.

C'est aussi la conviction qui sous-tend un ouvrage récent de Jean-Marie Van Cangh et Alphonse Toumpsin<sup>2</sup> sur l'Evangile de Marc, publié sous l'égide de l'Institut Orientaliste de l'Université Catholique de Louvain. Les auteurs proposent la rétroversion hébraïque la plus récente de l'Evangile de Marc, réalisée avec des méthodes évidemment plus fines que les tentatives antérieures. Leur démarche part néanmoins de la même hypothèse que celle de Claude Tresmontant, celle d'un original en hébreu qu'ils s'efforcent de reconstituer. Le livre présente le texte de Marc en trois parties. Sur chaque page sont repris successivement le texte grec, sa rétroversion en hébreu et la traduction en français de cette dernière. En notes de bas de page, verset par verset, les options de traduction sont commentées, voire justifiées.

– O. P. : Bien évidemment, la recherche de J.M. Van Cangh et A. Toumpsin part aussi de la certitude qu'un original sémitique de l'Evangile – en l'occurrence, celui de Marc – aurait été traduit très tôt en grec. Ces biblistes s'appuient sur le fait que le texte grec que nous possédons contient nombre de sémitismes du texte original. De plus, il révèle un souci quasi servile de respecter les tournures de l'auteur primitif. Par exemple, le traducteur grec veille à traduire toujours un même mot hébreu (ou araméen ?) par un même mot grec.

– P. V. : C'est si vrai que le procédé aboutit à un certain nombre de contresens, mais la référence à l'hébreu sous-jacent permet de résoudre certaines ambiguïtés et certaines obscurités qui ressortent du texte grec, tel qu'il se présente à nous aujourd'hui.

J'ai personnellement été frappé de constater que les chercheurs contemporains – qui penchent fortement pour un texte hébreu primitif (plutôt qu'araméen) - aboutissent par des chemins parfois fort différents aux mêmes conclusions que celles de Jean Carmignac ou de Claude Tresmontant.

– O. P. : Bien sûr, pour parvenir à la conclusion que le texte primitif de Marc était en hébreu plutôt qu'en araméen, il fallait établir que la pratique de l'hébreu était tout à fait répandue à l'époque de Jésus. Et cela, bien des auteurs que nous avons consultés jusqu'ici l'ont démontré de façon convaincante.

Olivier Peel et Paul Vandebroek

1. BIVIN, David & BLIZZARD, Ray, jr., *Comprendre les Mots difficiles de Jésus*, éd. Emeth, 1999.

2. VAN CANGH, Jean-Marie & TOUMPSIN, Alphonse, *L'évangile de Marc. Un original hébreu ?* éd. Safran, Louvain-la-Neuve, 2005.





Scala Santa (Rome)



Escalier hasmonéen (Jérusalem)